

JOURNÉE INTERNATIONALE DES COOPERATIVES

Coup de projecteur de la FNCL sur les atouts et les spécificités des coopératives laitières

Mieux informer sur les caractéristiques et les avantages des coopératives laitières

La FNCL, Fédération Nationale des Coopératives Laitières, a choisi la journée internationale des coopératives, organisée samedi 6 juillet à l'initiative de l'ONU, pour renforcer la sensibilisation sur le modèle coopératif laitier. Tout au long de l'année, la FNCL s'attachera à fournir le maximum d'informations pour mieux comprendre le système coopératif laitier français : statut juridique, chiffres-clés, particularités du modèle...

« Il est indispensable pour la FNCL de valoriser et défendre le modèle coopératif afin de rendre visible le formidable travail réalisé au sein des 260 coopératives laitières françaises. » déclare à ce sujet Dominique Chargé, président de la FNCL.

« En tant qu'organisme chargé de la promotion de la coopération laitière et de la défense des intérêts des associés-coopérateurs, nous sommes fiers de pouvoir éclairer et mettre en avant nos atouts et nos spécificités ! », ajoute Christèle Josse, Directrice de la FNCL.

Qu'est-ce qu'une coopérative laitière ? Que sont l'apport total, les engagements réciproques entre un associé-coopérateur et sa coopérative ?... Autant de questions auxquelles la FNCL souhaite apporter des réponses concrètes pour une meilleure compréhension de ce modèle valorisé par l'ONU. La journée internationale des coopératives constitue, en effet, une reconnaissance de la part de la communauté internationale d'un modèle qui a fait ses preuves et a démontré son efficacité dans un contexte de difficultés économiques.

5 différences structurantes entre coopératives laitières et entreprises non coopératives

| | ENTREPRISE COOPERATIVE LAITIERE | ENTREPRISE NON COOPERATIVE DE TRANSFORMATION DU LAIT |
|---|---|--|
| Qui sont les fondateurs de l'entreprise ? | Des producteurs de lait | Un ou plusieurs individus, une ou plusieurs entreprises |
| Quel est le projet des fondateurs de l'entreprise ? | Mettre en commun des moyens pour développer leurs exploitations laitières et pour augmenter la valorisation de leur lait | Investir pour accroître leurs richesses en transformant du lait acheté à des tiers |
| Quel est l'objectif de l'entreprise ? | Valoriser les activités de ses associés-coopérateurs, garantir la pérennité de leurs exploitations et permettre leur développement en volume et en valeur | Rémunérer le mieux possible le capital investi par ses actionnaires |
| Qui sont les propriétaires de l'entreprise ? | Les associés-coopérateurs, c'est-à-dire les producteurs de lait qui ont souscrit aux parts sociales de la coopérative. | Les actionnaires, c'est-à-dire les particuliers, entreprises ou fonds qui détiennent les actions de l'entreprise. Les particuliers sont anonymes dans le cas d'entreprises cotées en bourse. |
| A qui vont les résultats de l'entreprise ? | Une partie du résultat annuel peut être distribuée aux associés-coopérateurs (ristourne). L'autre partie reste dans l'entreprise et lui permet d'investir ou de consolider ses fonds propres. | Une partie du résultat annuel peut être distribuée aux actionnaires (dividende). L'autre partie reste dans l'entreprise et lui permet d'investir ou de consolider ses fonds propres. |

A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. Elle fédère, défend et représente les intérêts de ces coopératives et de leurs associés-coopérateurs. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de taille, de pratiques et de statuts différents.

En France, au sein de la FNCL, 60 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par 45 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés. La coopération laitière représente 54 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de plus de 10,5 milliards d'euros en 2011. 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

Contacts presse Hopscotch

Perrine Carriau – 01 58 65 10 30 – pcarriau@hopscotch.fr

Cécilia Derrien – 01 58 65 01 25 – cderrien@hopscotch.fr